



ADPS



C.H.BASTIA



académie  
CORSE



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

la ligue de  
l'enseignement

un travail pour l'école, un travail pour la vie  
FALEP Corse du Sud



MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

CORSE

ireps

Instance Régionale d'Accompagnement  
et de Promotion de la Santé

CORSE



LA SANTÉ AU TRAVAIL 2A  
SERVICE ENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL DE CORSE DU SUD

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL D'AJACCIO



PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE



pôle de  
compétences  
en éducation  
et promotion  
de la santé  
corse

IREPS Corse  
Résidence Les jardins de Bodiccione  
Boulevard Louis-Campi  
20090 Ajaccio

04 95 21 47 99  
contact@ireps-corse.fr

Une seule adresse  
[www.prccorse.fr](http://www.prccorse.fr)

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'INPES

# Une plate-forme de ressources au service de la santé en Corse



pôle de  
compétences  
en éducation  
et promotion  
de la santé  
corse

[www.prccorse.fr](http://www.prccorse.fr)

## Qu'est-ce que le pôle de compétences en EPS/PS ?

Le pôle de compétences en éducation et promotion de la santé de Corse est un dispositif régional rassemblant les acteurs réalisant des activités de soutien, de structuration et de développement de l'éducation pour la santé et la promotion de la santé. Il traduit leur volonté de développer une culture et des outils communs afin de favoriser une promotion durable de la santé en Corse.

Véritable pilier de la politique de prévention, il constitue une plate forme de services initialement destinée à fédérer les ressources et les compétences en EPS de la région pour les mettre à disposition de tous les acteurs et venir en appui de leurs actions en EPS ou promotion de la santé. Ce dispositif est financé par l'INPES et soutenu par l'ARS Corse.

## Le PRC en région Corse. Comment s'organise-t-il ?

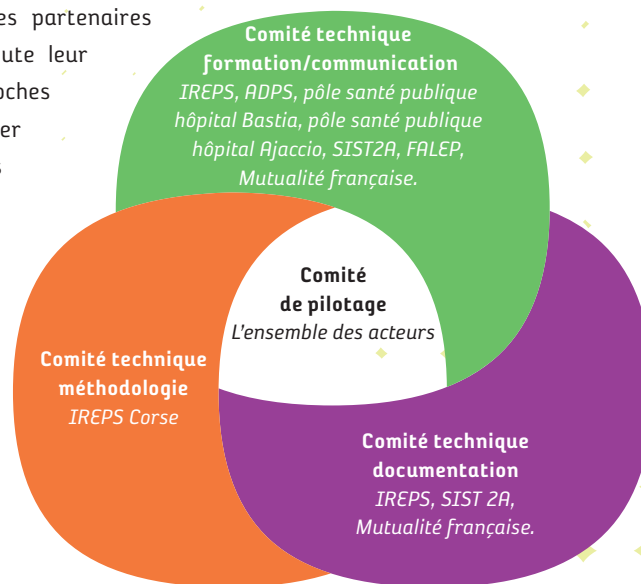
Le pôle de compétence est une mission. Porté, animé et coordonné par l'IREPS Corse, il n'a pas de structure juridique particulière. Il traduit les volontés d'acteurs de se réunir pour partager leurs savoirs, savoir-faire et expériences.

Il fonctionne avec l'appui d'un comité de pilotage et de comités techniques régis par une charte constitutive garante des valeurs de l'EPS/PS. Cette charte propose à ses membres de formaliser le socle de culture commune et les engagements en matière de mutualisation et de qualité sur lesquels se base leur action en éducation et promotion de la santé.

Ces comités sont constitués par des partenaires régionaux experts qui apportent toute leur technicité et une diversité des approches et des thématiques afin de structurer et développer les projets initiés dans chaque axe de travail sur la région.

Le comité de pilotage est chargé de l'expertise, la définition d'une stratégie politique concertée pour l'amélioration de la qualité des actions en éducation et promotion de la santé.

Le comité technique est composé des acteurs qui mettent en œuvre les activités du pôle de compétences.



## Quelles missions ? Quels objectifs ?

Les activités du pôle s'articulent autour de plusieurs axes de travail :

- un centre de ressources qui détient trois types de bases de données :
  - une base documentaire,
  - une base des personnes ressources en formation en EPS/PS
  - une base des personnes ressources en conseil de méthodologie de projets
- des lieux d'appui aux acteurs régionaux via les services qu'ils proposent :
- le conseil en méthodologie et l'évaluation de projets
- la formation en EPS/PS
- l'appui documentaire
- l'accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention en EPS/PS
- l'appui à la démarche-qualité
- des espaces d'échanges de pratiques qui favorisent et facilitent l'échange et le partage d'expériences sur les questions d'éducation pour la santé et promotion de la santé entre professionnels intersectoriels (santé, social, éducation, médico-social, etc.)
- des lieux d'appui aux agences régionales de santé (ARS) pour l'élaboration et l'application des politiques de santé régionales : aide pour l'élaboration du Plan stratégique régional de santé (PSRS) et du schéma régional de prévention (SRP), fonction de plaidoyer (défense des valeurs de l'éducation pour la santé, valorisation du champ et de ses acteurs), etc.

## Pour qui ?

Le pôle propose un accompagnement à tous les acteurs professionnels ou bénévoles des secteurs sanitaire, social et éducatif : association, établissement scolaire, service hospitalier, collectivités territoriales...